



ÉTÉ 2026

# Guide du parent

CAMP DE JOUR  
DE SAINTS-ANGES ET FRAMPTON

Bienvenue au camp de jour 2026 de Saints-Anges et Frampton!

Toute notre équipe est heureuse d'accueillir votre enfant pour un été rempli d'activités, de découvertes et de plaisir. Ce guide contient les informations essentielles pour assurer le bon déroulement de l'été. Nous vous invitons à le consulter attentivement et à le conserver pour référence.

Au plaisir de vivre un bel été avec vos enfants!

# Camp de jour

## SEMAINES STS-ANGES

- Semaine 1 : **29 juin au 3 juillet**
- Semaine 2 : **6 au 10 juillet**
- Semaine 3 : **13 au 17 juillet**
- Semaine 4 : **20 au 24 juillet**
- Semaine 5 : **27 au 31 juillet**
- Semaine 6 : **3 au 7 août**
- Semaine 7 : **10 au 14 août**
- Semaine plus : **17 au 21 août**

## SEMAINES FRAMPTON

- Pré-camp : **25-26 juin (offert à Frampton)**
- Semaine 1 : **29 juin au 3 juillet**
- Semaine 2 : **6 au 10 juillet**
- Semaine 3 : **13 au 17 juillet**
- Semaine 4 : **FERMÉ**
- Semaine 5 : **FERMÉ**
- Semaine 6 : **3 au 7 août**
- Semaine 7 : **10 au 14 août**
- Semaine 8 : **17 au 21 août**

**\*\*FERMÉ le 1er juillet\*\***

## Heures d'ouverture

Camp de jour : **9h00 à 16h00**

Service de garde : **7h00 à 9h00 et de 16h00 à 17h00 (service de garde de Frampton)**  
**/ 17h30 (service de garde à Saints-Anges)**

## HORAIRE

**7h00** : Service de garde  
**8h45** : Départ de Frampton vers Sts-Anges  
**9h00** : Rassemblement  
**9h30** : Collation  
**9h45** : Activités par groupe  
**11h45** : Dîner  
**13h00** : Jeux d'eau et activités par groupe  
**14h45** : Collation  
**15h00** : Rassemblement  
**15h45** : Départ de Sts-Anges vers Frampton  
**16h00** : Début du service de garde  
**17h00** : Fermeture FRAMPTON  
**17h30** : Fermeture STS-ANGES

## CALENDRIER DES SORTIES

- Le Relief - **8 juillet**
- Cinéma et McDo - **15 juillet**
- Camping La Roche d'Or - **5 août**
- Écho parc - **12 août**



## Arrivée des enfants

Les enfants qui ne fréquentent pas le service de garde doivent arriver à 8h30 (Frampton) et 9h pour Saints-Anges. Les présences des enfants seront compilées à ce moment. Si votre enfant arrive après 9h, il est important de venir le porter à la coordonnatrice dans le centre communautaire de Saints-Anges pour que sa présence soit bien prise et que votre enfant soit pris en charge. Dans tous les cas, il est de votre responsabilité de vous assurer que votre enfant a bien rejoint sa monitrice chaque matin.

## Départ des enfants

Les enfants qui ne fréquentent pas le service de garde doivent quitter à 16h. Dès qu'un enfant attend plus que 5 minutes et que ses parents ne sont pas arrivés, il sera transféré au service de garde et sa présence sera comptabilisée. Le service de garde termine à 17h pour Frampton et, pour Saints-Anges, il termine à 17h30. En ce qui a trait à l'heure du départ de l'enfant, si celle-ci excède l'heure de fin, des frais de 5\$ par tranche de 15 minutes entamée vous seront facturés. Lorsque vous venez chercher votre enfant, assurez-vous de parler à une monitrice pour qu'elle puisse noter que votre enfant est parti. Seules les personnes autorisées au dossier de l'enfant peuvent venir le chercher. Si une personne non inscrite doit récupérer votre enfant, veuillez en informer la coordonnatrice à l'avance.

## Présence

Nous vous demandons de motiver l'absence de votre enfant, et ce, dans le but d'améliorer la sécurité ainsi que la gestion des présences de nos groupes. Vous pouvez motiver l'absence de votre enfant sur le groupe Facebook Camp de Saints-Anges et Frampton 2026. Lors de sorties, il est obligatoire de souligner l'absence de l'enfant. Si votre enfant était inscrit et qu'il ne vient pas, le prix de la sortie vous sera facturé quand même.

## Météo

Le camp de jour est maintenu beau temps, mauvais temps.

Les activités sont adaptées en fonction des conditions météorologiques. Lors de fortes chaleurs, davantage d'activités d'eau sont prévues. En cas de pluie, les activités se déroulent principalement à l'intérieur.

## Matériel nécessaire

Tous les jours, votre enfant doit se présenter au camp de jour avec son sac. Votre enfant pourra laisser une partie de ses objets dans son sac sur un crochet identifié à son nom. Les crochets sont situés au sous-sol du centre communautaire. D'ailleurs, tous les objets de votre enfant doivent être identifiés à son nom. Le camp de jour n'est aucunement responsable des objets perdus. Toutefois, les objets trouvés seront publiés dans le groupe Facebook pour tenter de retrouver leur propriétaire.

### **Ce que doit contenir le sac de votre enfant (nous vous prions de bien vouloir identifier le matériel de votre enfant) :**

- Un repas complet (dîner, breuvage, deux collations)
- Une bouteille d'eau réutilisable
- Un costume de bain et une serviette
- Une lotion solaire bien identifiée (il est de votre responsabilité de créméer votre enfant le matin, nous garderons la crème solaire au camp et vous la redonnerons à la fin)
- Des vêtements de rechange (pour les températures changeantes)
- Des espadrilles.
- Casquette et/ou chapeau

Les objets perdus seront conservés pendant deux semaines après la fin du camp. Ils seront publiés sur le groupe Facebook du camp.

## La boîte à lunch

- La boîte à lunch doit contenir une glace, 2 collations ainsi qu'un dîner (nous avons des micro-ondes mais les thermos sont à prioriser)
- Nous sommes très ouverts quant au contenu de la boîte à lunch de vos enfants. Cependant, l'abus de matières grasses (chips, chocolat, brownies, etc.) est à éviter.
- Pour que l'enfant soit capable de s'amuser toute la journée avec la même énergie que le matin, il doit avoir des aliments nutritifs (fruits, légumes, produits laitiers, etc.)
- Il est interdit d'apporter des produits contenant des noix ou des arachides.

## Médicaments

Aucun médicament ne peut être administré sans l'autorisation écrite du parent.

Les médicaments doivent être remis directement à la coordonnatrice dans leur contenant d'origine identifié au nom de l'enfant.



## Matériel interdit

- Appareils électroniques
- Cellulaire
- Jeux de la maison

**Le camp de jour n'est en aucun cas responsable des bris du matériel de votre enfant. De plus, le matériel sera saisi pour la journée et remis au parent le soir même.**



## Code vestimentaire

Nous demandons que tous les enfants soient vêtus adéquatement en fonction de la température du jour (par exemple, avoir un chandail ou une veste légère lorsque les matinées sont plus fraîches). De plus, nous demandons qu'ils portent des souliers fermés, tout comme les animateurs, afin de faciliter les déplacements et la participation aux activités physiques. Pour le reste, nous appliquons les mêmes règles que les milieux scolaires. Ainsi, les camisoles à bretelles spaghetti, les chandails bedaine ainsi que les shorts ou jupes trop courts et peu adaptés aux jeux et aux activités ne sont pas permis.



## Code de vie

- J'utilise un comportement respectueux envers les autres.
- J'écoute les consignes des monitrices.
- Je surveille mon langage.
- Je contrôle mon comportement (cris, colère, etc.).
- Je fais preuve de savoir-vivre.
- Je participe aux activités de mon groupe.
- Je ne provoque pas les autres.
- Je contribue à garder les lieux propres et en bon état.
- Je parle aux moniteurs si j'ai un problème quelconque et je dénonce les situations problématiques.

## Tolérance zéro

Les batailles ne sont pas acceptées, ni toute autre forme de violence ou d'intimidation.

La destruction, les bris ou l'endommagement du matériel (et les infrastructures) du camp sont interdits.

## Mesures disciplinaires

Les comportements susceptibles d'avertissement et même de renvoi définitif du camp de jour sont :

- La violence
- L'intimidation
- L'impolitesse répétée
- Le bris de matériel
- Le refus d'obéir aux consignes
- Un langage vulgaire
- Une conduite inacceptable
- Une sortie du terrain sans permission

# Mesures disciplinaires

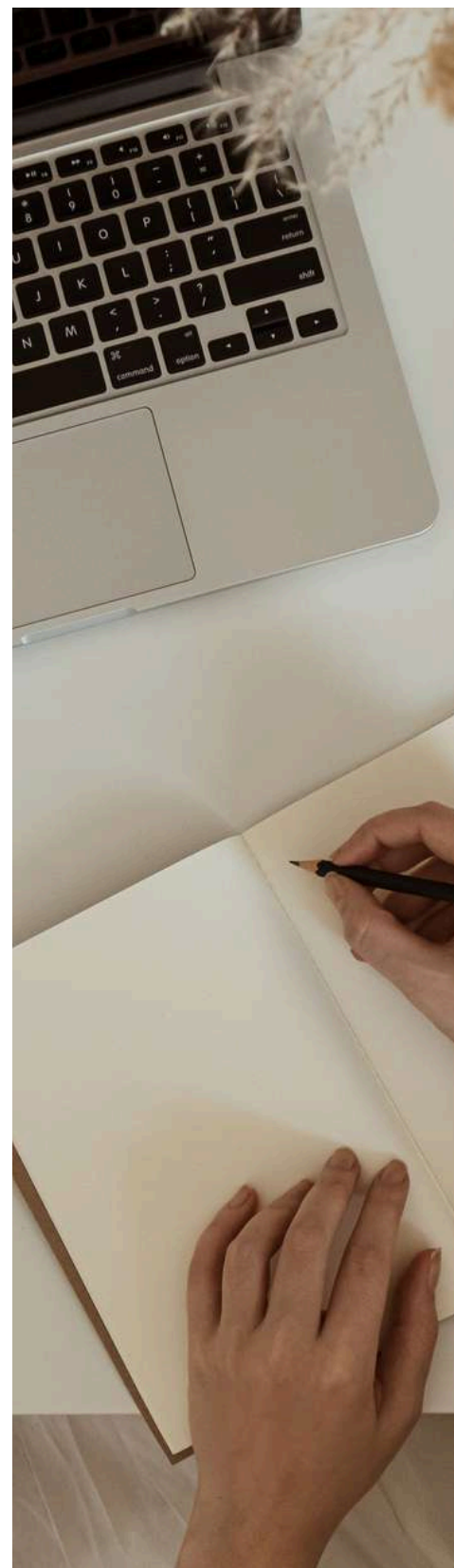
## 1 **Avertissement verbal et écrit ainsi qu'une discussion avec les parents de la situation.**

- Écouter l'enfant afin de comprendre les raisons qui l'ont amené à agir inadéquatement.
- Aider l'enfant à bien comprendre ce qu'on attend de lui/ou à cerner le problème.

## 2 **Avis écrit avec rencontre avec les parents et suspension d'une journée**

## 3 **Avis écrit et retrait pour quelques semaines ou suspension définitive**

Si l'enfant et/ou le parent ne collabore pas et que la situation persiste, l'équipe du service des loisirs se réserve le droit de suspendre l'enfant du camp sans aucun remboursement.



# Coordonnées

□ Groupe Facebook :

## **Camp de Saints-Anges et Frampton 2026**

□ Courriel coordonnatrices camp de jour :

- Mégane Labbé
- Angèle Perreault

**campdejour@saintsanges.com**

□ Courriel coordonnatrice aux loisirs :

Isabelle Toutant

**evenement@saintsanges.com**

□ Téléphone Loisirs Saints- Anges :

**418-253-5230 #109**

Je, \_\_\_\_\_, en tant que parent, reconnais avoir pris conscience des informations contenues dans le guide du parent de l'été 2026. Je reconnais avoir lu les règlements du camp de jour et je m'engage à les respecter. Je m'engage aussi à faire respecter les règlements par mon ou mes enfants.

Noms des enfants :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Pour rester à l'affût des informations en lien avec le camp de jour, suivez la page Facebook: Camp de Saints-Anges et Frampton 2026

## Décharge d'autorisation - Départ du camp à pied

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, parent ou tuteur légal de l'enfant

**Nom de l'enfant:** \_\_\_\_\_

**Groupe / Âge:** \_\_\_\_\_

Autorise mon enfant à **quitter seul le camp de jour**, même lors d'une **journée pluvieuse**, à l'heure prévue de fin de journée ou lorsque le camp communique un départ avancé.

Je comprends que malgré la prudence du camp, les **conditions météorologiques peuvent présenter certains risques** (chaussées glissantes, visibilité réduite, etc.), et j'accepte que mon enfant parte seul sous ma responsabilité.

En cas d'orage électrique violent, de risque de grêle, les enfants devront tout de même demeurer au camp avec leur moniteur, le temps que l'orage passe ou qu'une personne autorisée vienne les chercher.

Je dégage le camp de jour desANGES et le camp de jour de Frampton, son personnel et ses organisateurs de toute responsabilité en cas d'incident survenu **après le départ de mon enfant du site du camp.**

Signature du parent / tuteur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature de la coordonnatrice : Mégane Labbé et Angèle Perreault  
Coordonnatrice des loisirs : Isabelle Toutant

Date : \_\_\_\_\_

## Crème solaire et maillot de bain

Je, soussigné(e), parent ou tuteur légal de \_\_\_\_\_,  
autorise les membres de l'équipe du camp de jour à :

- Aider mon enfant à appliquer ou réappliquer sa crème solaire au besoin. La crème solaire devra être fournie par le parent.
- Aider mon enfant à enfiler, ajuster ou remettre son maillot de bain lorsque nécessaire, dans le respect de son intimité et de son bien-être.

Je comprends que cette aide sera offerte uniquement lorsque mon enfant en aura besoin et que les interventions seront effectuées de façon respectueuse et professionnelle par le personnel du camp.

Signature du parent / tuteur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature de la coordonnatrice : Mégane Labbé et Angèle Perreault  
Coordonnatrice des loisirs : Isabelle Toutant

Date : \_\_\_\_\_